



### EDITO

Le mois de janvier est, traditionnellement, une période de vœux, de résolutions et de rêve.

**VŒUX** : Les membres du bureau d'UPVS, les conseillers municipaux d'opposition vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2010 apporte à chacune et chacun d'entre vous santé, réussite et joie.

**RÉSOLUTIONS** : Comme nous l'avons fait au cours des 2 années qui se sont écoulées depuis les dernières élections municipales, nous nous engageons à vous informer, par le BOOM ! trimestriel et par notre site Web ([www.unispourvoussevir.fr](http://www.unispourvoussevir.fr)) des faits marquants de la vie de notre commune.

**RÊVE** : Nous en appelons à un fonctionnement plus démocratique de la politique locale afin d'éviter que des situations hautement conflictuelles, comme celles que nous avons connues en 2009 pour la dénomination des rues ou le tracé du sentier littoral, ne viennent ternir, voire caricaturer, l'image de notre commune que nous voulons ouverte, accueillante et dynamique.

Souhaitons qu'ensemble nous puissions y parvenir.

### QUELS ÉQUIPEMENTS POUR NOTRE COMMUNE ? (SUITE DU BOOM ! N°3)

Nous complétons la liste d'équipements que nous avons présentée dans le BOOM ! n°3.

Ces nouvelles propositions répondent à des demandes formulées soit par des Plouguerneens, soit par des visiteurs déçus mais qui aiment notre région.

#### **7. Réalisation d'équipements d'accueil pour les camping-caristes**

« *Plouguerneau, c'est fini !* », « *Pas sympa !* », tels sont les titres d'articles parus respectivement dans « Le Monde du camping-car » et « Camping-car magazine » .

Ils traduisent le ras le bol des camping-caristes qui sont venus à Plouguerneau cet été et qui n'ont trouvé, ni aire technique, ni aire de repos.

Il est dommage que François Le Borgne, premier adjoint, ait refusé d'écouter les avis d'un représentant d'une association de camping-caristes qui avait pris la peine de lui téléphoner : les conseils des utilisateurs, confrontés aux exigences de la mairie pourraient permettre de valider des projets innovants.

La pratique du camping-car s'inscrit dans une logique de tourisme durable, créatrice d'emplois et de richesses : 88% des campings-caristes s'approvisionnent auprès du commerce local et dépensent en moyenne 50€ par jour et par équipage.

Plouguerneau a donc tout à gagner en les accueillant sur son territoire afin qu'ils y séjournent, consomment et... reviennent.

Peu exigeants en matière d'infrastructures en comparaison à d'autres populations de touristes, ils n'ont besoin que d'une place de stationnement et de l'accès à une aire de services une fois par jour, au maximum. Les travaux pour ces équipements sont simples à réaliser et nécessitent un investissement léger, soutenu éventuellement par des subventions.

Afin que Plouguerneau devienne un modèle pour l'accueil des camping-caristes, nous nous sommes rapprochés d'adeptes de ce mode de tourisme, ce qui nous permet aujourd'hui de faire des propositions concrètes et chiffrées.

Au bord de mer, il est conseillé de privilégier le maillage des points d'accueil plutôt que les grandes aires peu esthétiques.

Notre proposition est donc la suivante :

**Une aire de service** qui pourrait être installée près de l'école publique de Lilia, à proximité de Carrefour contact ou d'Intermarché.

Elle serait raccordée au réseau d'eaux usées de la ville et comprendrait deux parties :

- Les compartiments techniques : conteneur à déchets, vidoir de cassette amovible de WC et robinet d'eau potable payable par jetons. Eventuellement une prise électrique.
- Une aire bétonnée de vidange des eaux grises (eaux de vaisselle et eaux savonneuse).

Coût de l'aire de service : 10 000 €

**Trois aires de repos de 5 places**, sur des sites à définir, situés au bord de la mer (Saint Cava, Perroz, Grève Blanche, Kervenny, le Vougot...)

Coût par site : moins de 5 000 euros.

Il faudrait aussi mettre en place une signalétique appropriée pour diriger les camping-caristes vers les sites précités ainsi que pour indiquer les places sur lesquelles ils peuvent stationner le temps de faire leurs courses en centre-ville, près de l'Intermarché, de Carrefour contact et de Proxi market.

Coût global des équipements d'accueil : 25 000 €

Mais là où Plouguerneau pourrait innover, c'est en développant le camping-car chez l'habitant ! Nombreux sont les particuliers qui, à Plouguerneau, pourraient offrir l'asile pour une nuit ou pour un séjour plus prolongé en offrant des emplacements avec un sol stabilisé, d'au moins 5m sur 8m. C'est un système qui se met progressivement en place en France et qui fonctionne comme les chambres d'hôtes. Un serveur central met à jour la liste des emplacements libres avec le numéro de téléphone du propriétaire.

#### **8. Création d'un parcours de santé .**

Il serait équipé de 12 agrès et pourrait être installé sur les dunes de la Grève Blanche et de Beg Ar Spins

Le coût de cet équipement serait de 26 000 €

**9. Mise en place d'ensembles « table + bancs »** en bois, sur une dizaine d'emplacements le long de la côte.

Coût global : 29 000 €

## 10. Construction d'une aire de jeux pour les enfants, à côté de la médiathèque

Sur une surface d'environ 100 m<sup>2</sup>, recouverte d'un sol en caoutchouc normalisé, seraient installés des jeux traditionnels pour enfants (toboggan, balançoire...).

Le coût de cet aménagement serait de 32 000 €

## 11. Aménagement d'une piste cyclable, entre Lilia et le bourg de Plouguerneau, sur l'ancienne voie romaine.

Les parties difficilement praticables aujourd'hui seraient constituées d'une bande centrale de 1 m de large en sol stabilisé.

Le coût serait de 109 000 €

Nos propositions sont diverses et contribueraient à rendre notre commune attractive et agréable à vivre.

Le coût global de nos onze propositions, qui inclut une salle culturelle, serait de **3 449 000 €** (voir le détail sur notre site, dans la rubrique « Finances »). Il est à comparer aux **7 351 000 €** des projets du maire (plus du double !).

**Rappelons que la salle « André LESVEN » coûterait à elle seule 4 749 000 € !**

Les petites communes qui ont suivi « la mode » en se dotant de tels équipements s'en mordent aujourd'hui les doigts.

Mais le mal est fait : les dettes et les coûts de fonctionnement sont là... pour de nombreuses années !

Le maire devrait enfin en prendre conscience. Il ferait preuve de bon sens !

## LE CAMPING DE LA GRÈVE BLANCHE SERA-T-IL SAUVÉ ?

Le vendredi 16 octobre, la « mise en enquête publique du nouveau tracé de la servitude de passage le long du littoral » est à l'ordre du jour du conseil municipal (voir le compte rendu de cette réunion sur notre site).

Nous sommes, bien entendu favorables à la création d'un chemin côtier qui permette l'accès du littoral à tous.

**Mais pourquoi prévoir à l'intérieur du camping, un nouveau tracé qui obligerait à supprimer 30 places sur les cent aujourd'hui exploitées, alors qu'il y a à l'extérieur, un sentier qui ne nécessite que de l'entretien ?**

Pierre APPRIOU affirme donc le total désaccord de l'opposition avec cette nouvelle disposition et Daniel LE CARDONNEL propose au conseil municipal de voter une motion contre ce nouveau tracé : **le maire refuse**. Il reporte la responsabilité sur « les services de l'Etat », évoque la possibilité d'une motion qui serait soumise au prochain conseil municipal, en précisant « il faut être prudent » : affirmation incompréhensible et dénuée de sens !

**Ce qui est sûr, c'est que ce jour là il ne se sent visiblement pas concerné par le problème !**

**Mais les initiatives pour soutenir le camping se multiplient**

- Une pétition demandant la suppression du nouveau tracé est rédigée : elle recueille près de 2000 signatures et est adressée au commissaire enquêteur.

- Le samedi 24 octobre Pierre APPRIOU transmet cette pétition à tous les conseillers de la majorité, accompagnée d'un courrier leur demandant de la signer. **Ils refusent** : sauver une entreprise plouguernéenne nous semblait pourtant un sujet susceptible de faire l'unanimité !

- Le samedi 31 octobre, environ 650 personnes se rassemblent devant la mairie; 150 signent le registre du commissaire enquêteur. France Bleu Breizh Izel, Le Télégramme, Ouest-France sont présents, ainsi que TF1, qui diffuse un reportage dans son journal de 13 heures le 3 novembre.

- Le samedi 7 novembre, un courrier technique justifiant le maintien du sentier existant, est rédigé et signé par les conseillers de l'opposition. Il est remis au commissaire enquêteur et un double est expédié directement au préfet.

**Le maire est donc contraint de réagir**

- Le samedi matin 31 octobre, lorsqu'il voit l'importance du rassemblement au pied de son bureau, il improvise une réunion avec le propriétaire, Loïg ROUDAUT, réunion sans intérêt au cours de laquelle aucune proposition n'est faite.

- Le jeudi 5 novembre, il reçoit à nouveau Loïg ROUDAUT et lui annonce qu'il a des propositions à faire mais qu'il les réserve au commissaire enquêteur ! **Sous la pression, il s'est enfin décidé à étudier le dossier** mais avec les seuls conseillers de la majorité et sans consulter le principal intéressé ! Il montre une fois de plus son sens étonnant de la concertation !

- Le mardi 10 novembre, il fait écrire dans Le Télégramme que le conseil municipal a adopté "à l'unanimité le tracé envisagé par l'Etat" : **une fois de plus André LESVEN ment** et réécrit l'histoire à son profit.

L'opposition n'a, bien entendu, jamais voté pour "l'adoption" de ce tracé. **Au contraire**, lors de la réunion du conseil du 8 juillet Pierre APPRIOU a émis plusieurs réserves, dont une concernait le camping de la Grève Blanche, et a conclu en ces termes : "L'opposition vote pour la mise en enquête publique sans prévaloir du projet de tracé qui sera par la suite défini." (Voir le CR de la réunion du 08/07/09 sur notre site).

Cette tentative de manipulation des Plouguernéens pour discréditer l'opposition n'est pas à l'honneur du premier magistrat de la commune !

- Le mardi 17 novembre, lors du conseil municipal, il révèle 4 propositions qu'il envisage de faire au commissaire enquêteur. Seules 2 sont acceptables : elles nécessitent des aménagements coûteux mais sont situées à l'extérieur du camping.

- Le 22 décembre, il informe le conseil municipal des trois propositions qu'il a finalement faites au commissaire enquêteur par courrier du 24 novembre. Et là, surprise ! Car il a repris à son compte la solution que nous préconisons depuis le 16 octobre, celle de la pétition qu'il avait refusé de soutenir : le maintien du sentier existant !

- Début janvier, nous prenons connaissance du rapport du commissaire enquêteur. Il confirme entièrement notre analyse en écrivant "je recommande très vivement, au nom du bon sens et au prix de travaux de confortements mineurs de maintenir la servitude sur le sentier existant..." ! Nous espérons maintenant que le préfet, qui doit décider en dernier ressort, suivra ces recommandations.

Mais il est désolant que comme pour les noms de rue, il ait fallu une mobilisation de la population pour que le maire se décide à réagir et à ouvrir un dossier qu'il avait jusque là ignoré.

Car c'est évidemment dès la réception du projet en mairie, et avant sa mise en enquête publique, qu'il aurait dû l'analyser et provoquer une rencontre avec les « services de l'Etat » !

Cette démarche de bon sens aurait permis d'engager une discussion qui aurait pu aboutir à une modification du tracé, sans qu'il soit besoin de mobiliser la population ni d'alerter les médias !

En effet, contrairement à ce qu'il a voulu faire croire pour tenter de se justifier, les « services de l'Etat » ne constituent pas une autorité toute puissante qui impose sa volonté aux élus locaux ! Enfin, nous rappelons que c'est lui qui, le 10 mai 2003, a vendu ce camping à l'actuel propriétaire : il aurait donc dû se sentir particulièrement concerné par ce dossier !

**La fin de la procédure d'enquête publique**

La phase de consultation étant terminée, le commissaire enquêteur a rédigé son rapport et doit émettre un avis sur le tracé. Le préfet rendra ensuite sa décision qui, selon nos informations, devrait intervenir à la fin du premier trimestre 2010.